

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

Siège :
MAIRIE
DE
L'ISLE sur la SORGUE



SIECEUTOM

EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 20 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 20 mars à 18 heures,
les membres du Comité Syndical se sont réunis, au nombre prescrit
par la loi, dans les locaux de la Mairie de Cheval Blanc.

Nombre de Délégués
en exercice.....20

Nombre de Délégués
Titulaires présents.....9

Nombre de Délégués
Suppléants Présents..... 3

Nombre de Délégués
votant.....15

Membres présents :

Titulaires : Mrs MOUNIER Christian, BREPSON Bruce,
PASTOR Roland, ROUX Philippe, FABRE Paul, ROBERT Jean-
Louis et Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse, PAIGNON
Laurence, ETIENNE Monique

Suppléants : Mrs BELLET Daniel, BOREL Félix et Mme
Laurence CHABAUD-GEVA

Absents excusés : Mrs BAYON DE NOYER Yves, LEONARD Christian,
GENTY Guy, RUFFINATTI Michel et Mmes COMBE Jacqueline,
GIRARD Nicole, AYME-ALLEMAND Patricia, GUIEN Marion

Absents: Mrs BADOUC Claude, CLARETON Claude et GONZALVEZ
Pierre

Pouvoirs:

- M. Guy GENTY donne pouvoir à M. Paul FABRE
- M. Michel RUFFINATTI donne pouvoir à M. Jean-Louis
ROBERT
- Mme Jacqueline COMBE donne pouvoir à M. Bruce
BREPSON

N°19-05

Secrétaire de Séance : Mme Laurence PAIGNON

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Rapport

Après avoir examiné chaque chapitre de la section de Fonctionnement et de la section d'Investissement du projet de Budget Primitif 2019, le Président invite l'assemblée à procéder au vote de ce budget.

Il est proposé au Comité,

D'APPROUVER le Budget Primitif pour l'exercice 2019 pour les montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Propositions = **5 127 405,00 €**
(Cinq millions cent vingt-sept mille quatre cent cinq euros)

RECETTES

Propositions = **5 127 405,00 €**
(Cinq millions cent vingt-sept mille quatre cent cinq euros)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Propositions = **2 629 900,00 €**
(deux millions six cent vingt neuf mille neuf cent euros)

RECETTES

Propositions = **2 629 900,00 €**
(deux millions six cent vingt neuf mille neuf cent euros)

DE DIRE que le budget est voté par nature au niveau du chapitre.

D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

LE COMITE SYNDICAL

Vu le rapport de Monsieur Christian MOUNIER

Après en avoir délibéré

Décide à l'unanimité

D'APPROUVER le Budget Primitif pour l'exercice 2019 pour les montants exposés ci-dessus.

DE DIRE que le budget est voté par nature au niveau du chapitre.

D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Président,
Christian MOUNIER

